

<http://ujfp.org/spip.php?article7914>



Rien ne nous empêchera de boycotter Israël, cet État criminel

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

UJFP

Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Un crime colonial continu se déroule sous nos yeux : l'écrasement et l'effacement de la Palestine avec son cortège d'assassinats, de dépossessions, d'emprisonnements, de tortures, de négations.

Tout le monde le sait, le nier c'est du négationnisme pour employer un terme qui est très douloureux pour notre mémoire juive.

Avec Trump et Nétanyahou, le crime qui se déroule s'est accéléré : l'apartheid et les méthodes de gangster ne se cachent même plus.

Malgré cela, le peuple palestinien continue de vivre et de résister. Des citoyennes et des citoyens du monde entier continuent de manifester leur solidarité et de défendre les droits du peuple palestinien.

Pour empêcher cela, le pouvoir français a essayé de criminaliser l'arme essentielle du mouvement de solidarité : le BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) dont les revendications (liberté, égalité, justice) exigent que l'occupant israélien se conforme au droit international.

Dans cette tentative de criminalisation, l'Union Européenne a régulièrement fait preuve de complicité avec l'apartheid, laissant le rouleau compresseur colonial se déployer, multipliant les échanges économiques et militaires avec lui.

La CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme) vient de porter un rude coup à l'apartheid israélien et à ses complices. Elle [condamne](#) de la façon la plus claire comme contraire à son article 10 la tentative du gouvernement français de criminaliser le boycott. Elle impose à l'État Français de verser des indemnités importantes aux militantes et militants de Mulhouse condamnés pour « discrimination » parce qu'ils et elles avaient participé à une action BDS.

Nous l'avons toujours dit et nous le répétons. Le BDS est légal. Nous avons le droit d'exprimer par le Boycott, Désinvestissement, Sanctions notre refus total de l'apartheid, du racisme, du suprématisme.

Nous savons que les sionistes et leurs complices brandiront la question de l'antisémitisme. L'Union Juive Française pour la Paix réaffirme avec force que le BDS combat le racisme sous toutes ses formes et l'apartheid. Toute instrumentalisation de la mémoire des crimes antisémites par un État raciste ou par ses complices est obscène.

Nous appelons au BDS, non pas bien que juifs, mais parce que juifs, parce que la destruction programmée de la société palestinienne est aussi une injure à nos mémoires, à nos histoires, à nos valeurs faites d'égalité et de solidarité.

Ce succès, [l'arrêt](#) de la CEDH, nous renforce dans notre détermination. Plus que jamais nous serons au côté du peuple palestinien dans la défense de ses droits fondamentaux. L'UJFP appelle à amplifier le BDS.

La Commission Palestine-Israël, pour la Coordination nationale de l'UJFP, le 12 juin 2020.